

## Renseignement pour un actionaire minoritaire

## Par baloufun, le 07/12/2012 à 16:21

[fluo]bonjour[/fluo] j'ai travaille 8ans comme directrice d'agence cadre, dans une société(agence immobilière) je l'ai quitter depuis 3ans mais j'ai toujours des parts minoritaire.mes associes a eux deux majoritaire veulent arrêter et vendre l'activité(cause départ en retraite)

doivent ils me tenir informer de la vente ,et par quel démarche? merci d'avance pour les reponses

Par trichat, le 10/12/2012 à 21:07

Bonjour,

Quel est le statut juridique de cette société? (SARL, SA, ...) Les titres que vous détenez sont-ils nominatifs?

Avez-vous consulté les statuts qui en règle générale prévoient les conditions dans lesquelles les titres peuvent être cédés?

Ces informations permettront de vous donner une réponse appropriée.

Cordialement.

Par baloufun, le 11/12/2012 à 11:24

merci pour votre réponse,il s'agit d'une SARL et pour les statuts je vais les vérifiées cordialement.